



Assemblée générale

Distr. limitée
12 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Troisième Commission
Point 28 de l'ordre du jour
Promotion des femmes

États-Unis d'Amérique : amendement au projet de résolution [A/C.3/75/L.17](#)

Intensifier l'action engagée pour en finir avec la fistule obstétricale

1. Au neuvième alinéa, remplacer « meilleur état de santé mentale et physique possible, y compris en matière de santé sexuelle et procréative » par « meilleur état de santé possible ».
2. Au paragraphe 2, ajouter les mots « soins de santé » après « l'absence de » et supprimer « services de santé, notamment de services de santé sexuelle et procréative, ».
3. Au paragraphe 3, supprimer « y compris en matière de santé sexuelle et procréative, ainsi que de leurs droits en matière de procréation, » et ajouter « qu'elle a adoptés » après « issus de leurs conférences d'examen ».

